**AAC *EXPEDITE the IndustrIAL TRANSITION [[1]](#footnote-2)***

**Appel à CANDIDATURES POUR**

**4 EXPERIMENTATIONS pour favoriser la décarbonation industrielle & SA TRANSITION ENERGETIQUE**

**Dossier complet à envoyer par voie électronique sur la plateforme ADEME AGIR sur** <https://entreprises.ademe.fr/>

Contact pour toute information complémentaire par courriel :

decarbonation.industrie@ademe.fr

Table des matières

[1. *EXPEDITE the industrial transition* : Accélérer la décarbonation et la transition énergétique industrielle 3](#_Toc84402385)

[2. Les candidats attendus 4](#_Toc84402386)

[3. Les expérimentations 5](#_Toc84402387)

[4. Processus de sélection des industriels volontaires 7](#_Toc84402388)

[4.1. Le nombre de participants 7](#_Toc84402389)

[4.2. La représentativité industrielle 7](#_Toc84402390)

[4.3. Cohérence du dossier et motivation des industriels 8](#_Toc84402391)

[5. Engagements réciproques et confidentialité 8](#_Toc84402392)

[ANNEXE 1 : Acte de candidature 9](#_Toc84402393)

[ANNEXE 2 : Description de l’Industriel 10](#_Toc84402394)

# *EXPEDITE the industrial transition* : Accélérer la décarbonation et la transition énergétique industrielle

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) définit la trajectoire qu’entend prendre la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050, engagement qu’elle a pris suite à la 21ème conférence des parties (COP 21) de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Pour l’industrie, qui représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) françaises, cette trajectoire se traduit par une diminution de 81 % des émissions à l’horizon 2050 par rapport à 2015. L’efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, l’électrification, l’efficacité matière mais aussi plus généralement l’adaptation technologique de l’outil de production permettant de réduire les émissions de GES sont des leviers à mobiliser pour la décarbonation de l'industrie dans une économie plus efficace et bas carbone.

Dans ce cadre, il a été identifié un besoin d’accompagnements supplémentaires aux industriels pour les soutenir dans leurs actions de décarbonation. Pour cela, l’ADEME lance une initiative dans le but de développer et de tester en conditions réelles chez des acteurs industriels 4 **EXPE**rimentations pour favoriser la **D**ecarbonation **I**ndustrielle et à sa **T**ransition **E**nergétique (***EXPEDITE the industrial transition***). L’ADEME a mandaté quatre bureaux d’études ou consortiums qui travailleront chacun sur une des thématiques suivantes :

* Expérimentation 1 : Définition de trajectoires d’investissements bas carbone d’un groupe industriel multi-sites ;
* Expérimentation 2 : Etude d’opportunité du mix énergétique bas carbone d’un site industriel individuel ;
* Expérimentation 3 : Audit d’effacement de la consommation électrique d’un site industriel individuel ;
* Expérimentation 4 : Audit stratégie d’approvisionnement en énergies décarbonées d’un industriel mono- ou multi-sites.

**Pour mener à bien ce programme, l’ADEME recherche des industriels volontaires pour s’engager dans une ou plusieurs de ces expérimentations dans le cadre de cet appel à candidature (AAC).**

Les bureaux d’études mandatés par l’ADEME s’appuieront sur leurs travaux menés chez ces industriels participants aux expérimentations pour mettre au point chaque méthodologie.

A l’issue de l’initiative, les quatre méthodologies seront alors disponibles aussi bien pour l’ensemble des acteurs industriels que pour les bureaux d’études et de conseils afin réaliser des actions de décarbonation.

# Les candidats attendus

Cet AAC s’adresse à toute entreprise industrielle ayant comme objectif **la décarbonation et la transition énergétique de son activité industrielle.**

La typologie d’acteurs industriels ciblés diffère selon les expérimentations. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes situations.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Groupe multi-sites | Site individuel |
| Expé 1*Définition de trajectoires d’investissements bas carbone*  |  |  |
| Expé 2*Etude d’opportunité du mix énergétique bas carbone*  |  |  |
| Expé 3*Audit d’effacement de la consommation électrique* |  |  |
| Expé 4*Audit stratégie d’achat d’énergie décarbonée* |  |  |

Aucun secteur d’activité n’est priorisé ou particulièrement visé. Pour bénéficier d'un maximum d'expériences afin d’obtenir 4 méthodologies suffisamment robustes, les expérimentations réalisées devront illustrer :

* Une diversité sectorielle ;
* Une diversité dans les entreprises (de taille, rattaché ou non à un groupe);
* Une diversité en terme de maturité au regard de leur stratégie de décarbonation ;
* Une diversité géographique.

Les acteurs industriels s’engagent à contribuer à la bonne réalisation de cette expérimentation en travaillant de pair avec l’intervenant. Les acteurs industriels s’engagent également en signant l’acte de candidature à réaliser les contreparties (formations du personnel, accueil intervenant…) détaillées dans le contrat de partenariat.

# Les expérimentations

Cette partie permet de présenter succinctement les différentes expérimentations. Les modalités d’intervention spécifiques sont précisées dans les documents de description de chaque expérimentation ci-joints.

* *Expé 1 : Définition de trajectoires d’investissements bas carbone d’un groupe industriel multi-sites*

L’objectif est d’établir et d‘expérimenter une méthodologie permettant de définir et consolider la stratégie technico-économique et les trajectoires d’investissements bas carbone d’un groupe industriel multi-site. Cette méthodologie doit permettre d’aboutir à la définition de projets d'investissements concrets à court et moyen terme pour l’industriel engagé. Cette méthodologie fera aussi état de la montée en compétence du personnel de l’industriel et du suivi de l’évaluation de la stratégie du groupe.

Il est demandé une forte implication des acteurs industriels d’un point de vue humain et financier afin d’aboutir à des investissements ambitieux.

Dans le cadre de cette expérimentation, l’ADEME s’engage à :

* Piloter et rémunérer le bureau d’études pour son intervention chez l’industriel, de l’état des lieux de la stratégie actuelle jusqu’à l’élaboration du master plan « décarbonation de ses activités » ;
* La réalisation d’analyses financières et d’analyses de risques – si jugées nécessaire par le bureau d’études ;

Toute autre étude ou audit jugés nécessaires par le bureau d’études pour l’élaboration de la stratégie d’investissement bas carbone seront à la charge de l’industriel.

C’est notamment le cas de l’évaluation [ACT](https://actinitiative.org/fr/) qui est obligatoire et qui n’est pas pris en charge par l’ADEME dans le cadre de cette expérimentation 1.

Le bureau d’études sélectionné par l’ADEME pour cette réalisation est *GreenFlex*. (Contact courriel de *GreenFlex* pour cette expérimentation : decarbonation.industrie@greenflex.com)

Le nombre d’industriels pouvant bénéficier de cette expérimentation est d’environ 15 groupes industriels.

* *Expé 2 : Etude d’opportunité du mix énergétique bas carbone d’un site industriel individuel*

Cette expérimentation a pour but d’apporter une vision exhaustive des solutions de décarbonation du mix énergétique et d’identifier les projets bas carbone compatibles. Cette étude d’opportunité permettra d’identifier les forces et les faiblesses de chaque scénario de mix énergétique bas carbone et ainsi de déterminer la meilleure stratégie à adopter pour l’industriel afin de respecter ses objectifs de décarbonation.

Le bureau d’études sélectionné par l’ADEME pour cette réalisation est *Inddigo*. (Contact courriel de *Inddigo* pour cette expérimentation : decarbonation.industrie@inddigo.com)

Le nombre d’industriel participant est compris entre 40 et 80.

* *Expé 3 : Audit d’effacement de la consommation électrique d’un site industriel individuel*

Pour cette expérimentation, les bureaux d’études doivent accompagner les industriels sur leur capacité d’effacement de leur consommation électrique afin de développer la flexibilité de la consommation industrielle en France.

L’effacement est réalisé par les industries capables de réduire leur consommation d’électricité lors de pic de consommation, ce qui permet d’éviter le démarrage de groupes de production électrique à partir d’énergies fossiles et donc d’éviter des émissions de gaz à effet de serre. En participant à l’équilibre du réseau électrique, les industriels bénéficient de gains financiers.

A la fin de l’audit sur site, l’industriel sera orienté vers les agrégateurs d’effacement.

Le consortium sélectionné par l’ADEME pour cette réalisation est composé de : *Akajoule, OID, Enerdigit et OPEO*. (Contact courriel du consortium pour cette expérimentation : *stanislas.blanchard@akajoule.com*)

Le nombre d’industriels participant est d’environ 19.

* *Expé 4 : Audit stratégie d’achat d’énergie décarbonée d’un groupe industriel multi-sites ou d’un site industriel*

Le marché de l’énergie est un sujet complexe à appréhender pour les industriels alors que les enjeux associés sont majeurs (maîtrise des coûts, gestion des risques…).

L’objectif est de permettre aux industriels de comprendre les dispositifs d’achat d’énergies et d’élaborer une stratégie d’achat d’énergie à court, moyen et long terme en y incluant les enjeux de décarbonation de leurs activités. Avec cette expérimentation l’ADEME souhaite aller au-delà des considérations classiques d’optimisation tarifaire et mettre en jeu le rôle important de l’image de l’énergie décarbonée dans l’industrie.

Le consortium sélectionné par l’ADEME est composé de : *Opéra Energie et Naldéo*. (Contacts courriel du consortium pour cette expérimentation :

* anne.boggione@naldeo.com;
* julien.tedde@opera-energie.com;
* alexis.scottodapollonia@naldeo.com)

Le nombre d’industriels participant est d’environ 15. **A l’issue des deux premières clôtures, nous avons atteint le nombre maximal d’industriel candidat. Cette expérimentation n’est donc plus ouverte.**

# Processus de sélection des industriels volontaires

Le dossier complet de candidature est à déposer par voie dématérialisée sur la plateforme AGIR de l’ADEME à <https://entreprises.ademe.fr/>.

Le dossier de candidature à compléter est composé :

* Des annexes 1 et 2 du présent Appel à candidature;
* D’un dossier technique complémentaire en format Excel

Les porteurs de projet devront décrire aussi précisément que possible leur situation, leur ambition et leur projet en annexe 2.

L’ADEME procédera à l’instruction et à l’évaluation des dossiers avant présentation pour validation par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l’Economie des Finances et de la Relance et la Direction Générale Energie Climat du Ministère de la Transition Ecologique. Pour cela l’évaluation portera sur les critères ci-dessous. Les porteurs de projets seront informés individuellement des résultats.

## Le nombre de participants

Le premier critère de sélection correspond à la capacité d’« accueil ». En effet, comme indiqué en partie 3, l’Ademe recherche dans le cadre ces 4 expérimentations un nombre limité d’industriels sur lesquels s’appuyer pour développer les méthodologies d’accompagnement.

Les industriels peuvent demander à participer à plusieurs expérimentations. Dans ce cas, ils devront prioriser leur choix (cf Annexe 1).

A noter : les industriels participants à l’expérimentation 1 (*Définition de trajectoires d’investissements bas carbone d’un groupe industriel multi-sites)* pourront également bénéficier de l’expérimentation 2 (*Etude d’opportunité du mix énergétique bas carbone d’un site industriel individuel)*, si cette étude est jugée nécessaire pour la définition des trajectoires d’investissement bas carbone.

## La représentativité industrielle

Comme indiqué précédemment, l’objectif principal de l’ADEME est de publier quatre méthodologies pour accompagner les industriels vers **la décarbonation leur activité industrielle**

Dans cette optique, l’ADEME procède à une sélection qui lui permet d’avoir un panel représentatif des secteurs de l’industrie française mais également un profil pertinent pour l’élaboration des 4 méthodologies.

## Cohérence du dossier et motivation des industriels

Le dernier aspect de sélectivité correspond à la qualité du dossier proposé par le candidat ainsi que sa motivation à prendre part à l’expérimentation, en cohérence avec ses actions déjà menées et sa volonté d’aller plus loin.

Ainsi l’ADEME prête notamment attention aux éléments suivants :

* La maturité de la réflexion sur la décarbonation et la transition énergétique (études ou investissement déjà menés, formation du personnel…) ;
* L’ambition et la cohérence de la stratégie de décarbonation et la transition énergétique du site et/ou du groupe;
* Le potentiel de replicabilité sur les autres sites du groupe pour les acteurs multi-sites ;
* La capacité de mobilisation de ses ressources internes ainsi que la mise à disposition des données nécessaires au prestataire ;

Tous ces éléments sont à développer en annexe 2.

# Engagements réciproques et confidentialité

L’ensemble des industriels retenus devront accepter et signer le contrat de partenariat relatif au(x) expérimentation(s) à la(aux)quelle(s) ils participent. Ces contrats de partenariat sont disponibles, pour information à ce stade, dans le dossier de candidatures. Dans la mesure où un industriel réaliserait plusieurs expérimentations, celui-ci devra signer les contrats de partenariat relatif à chacune de ces expérimentations.

# ANNEXE 1 : Acte de candidature

Veuillez remplir le tableau ci-dessous en priorisant les expérimentations de 1 à 4 si vous souhaitez candidater à plusieurs : 1 correspond au vœux premier. Pour les expérimentations auxquelles vous ne souhaitez pas candidater, veuillez renseigner un « 0 ».

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Expérimentations | Expé 1Définition de trajectoires d’investissements bas carbone d’un groupe industriel | Expé 2Etude d’opportunité du mix énergétique bas carbone d’un site industriel | Expé 3Audit d’effacement de la consommation électrique d’un site industriel | Expé 4Audit stratégie d’approvisionnement en énergies décarbonées d’un site industriel ou d’un groupe multi-sites |
| Si plusieurs choix d’expérimentations, préciser l’ordre de priorité (numérotation de 1 à 4) |  |  |  | ***Expérimentation close*** |
| Site(s) concerné(s)(pour l’expé 1, il s’agit des sites pilotes envisagés) |  |  |  | ***Expérimentation close*** |

Je soussigné(e),

me porte candidat(e) pour les expérimentations renseignées ci-dessus et assure avoir lu les accords de partenariats relatifs aux expérimentations auxquelles je candidate.

Dans la mesure où ma candidature serait retenue par l’ADEME, je m’engage à signer les contrats de partenariat relatifs aux différents expérimentations auxquelles je participe, à en réaliser les prescriptions et à fournir les données qui seront nécessaires à la bonne réalisation de l’expérimentation.

Fait à

Le

 Signature

# ANNEXE 2 : Description de l’Industriel

**(5 pages maximum)**

**(*Nom industriel*),** (*forme juridique*), ayant son siège au ……………………………………………………………

N° SIRET : ………………………

Représentée par …………………………………………………, agissant en qualité de ……………………………………………

L’expérimentation sera faite en particulier sur le(s) site(s) de ………………………………… situé(s) au ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

|  |  |
| --- | --- |
| **Code NCE** |   |
| **Code NAF** |   |
| **Chiffre d'affaires** |   |
| **Effectifs** |   |
| **Numéro de téléphone** |  |
| **Emissions de GES du site en TCO2eq/an(ou du groupe dans le cas de l’expé 1)** |  |

*Description de votre situation en matière énergétique et d'émissions de GES ainsi que vos motivations à participer à cette expérimentation :*

* *Éléments descriptifs de votre activité industrielle*
* *Éléments descriptifs de vos principaux usages énergétiques et des procédés émetteurs correspondants*
* *Enjeux énergétiques et GES correspondants : mix énergétique, Système de quotas d’émissions, dispositif d’abattement du TURPE … (les consommations et émissions sont détaillées dans le dossier technique au format Excel).*
* *Structuration et avancée/maturité de votre stratégie énergétique et de décarbonation : objectifs, projets envisagés, moyens humains, organisation interne (formation, compétences, …) ; démarches en cours (ACT, ISO 50001, autres études/audits énergie…) …*
* *Cohérence de la candidature à cette expérimentation au regard de votre stratégie (à détailler selon l'expérimentation envisagée y compris en spécifiant le plan de formation indiqué dans le contrat de partenariat)*

*Informations complémentaires :*

* *Période (trimestres) de travail à privilégier vis-à-vis de contraintes particulières (saisonnalité de l’activité…)*
* *Autres*

1. Expedite the industrial transition : « *Accélérer la transition industrielle »* [↑](#footnote-ref-2)